

Intitulé du poste <i>Fiche de poste mise à jour au : 24/01/22</i>	H/F – Conseiller Médical
Poste actuellement occupé par	Dr Anne LECOQ
Taux d'occupation du poste	CDI – Temps plein

Structure	FEHAP
Direction de rattachement	Direction générale
Localisation	179 rue de Lourmel, 75015 PARIS

Missions générales

La Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la personne, privés non lucratifs (FEHAP) : Association loi 1901, créée en 1936, la FEHAP est la fédération référente des champs sanitaire, social et médico-social du secteur privé à but non lucratif. Elle regroupe 5000 établissements et services ayant fait le choix d'appliquer la Convention Collective Nationale du 31 octobre 1951 (www.fehap.fr).

Outre l'appui à l'application et à l'évolution de la CCN51, la fédération a une mission de conseil, de défense et de lobbying de ses adhérents.

Elle est également force de propositions sur l'évolution des politiques de santé.

Le périmètre des établissements s'étend des établissements sanitaires : MCO, SSR, HAD, Psychiatrie, Dialyse, aux établissements et services médico-sociaux : personnes âgées, personnes en situation de handicap, et établissements et services sociaux : précarité et aide à l'enfance.

Animé par la Direction Générale, le CODIR regroupe 3 directions métier (direction de l'offre de soins et des parcours de santé, Direction de l'autonomie et des parcours de vie, Direction des relations au travail), 4 directions support (direction de l'observation et des études, direction de la communication, direction de la formation, direction de la vie associative) et 2 conseillers : le conseiller numérique et le conseiller médical.

Particulièrement positionné sur les axes de la transformation du système de santé, (prévention, parcours de santé et de vie par territoire, RH médicales, pertinence des soins, innovations, le conseiller médical assiste l'ensemble des directions .

Missions et activités principales du poste

Missions	Activités
Conseiller médical de la Direction Générale	Participation au CODIR
Conseiller sur les ressources médicales (CME, Internat, protocoles de coopérations, IPA ..)	Animation de la commission des PCME en lien avec la Direction des Relations au Travail (DRT)
Expertise et conseil auprès des établissements adhérents sur les questions relatives à la planification : autorisations, labellisation, et évaluation de la qualité (certification, évaluation, IFAQ)	Intégration dans les 2 directions métier : Direction de l'offre de soins et Direction de l'autonomie. Participation aux commissions adhérents en tant que de besoins. Participation aux réunions techniques ministérielles.
Contribuer à la stratégie d'offre de soins des adhérents, via la participation aux études de la direction des études et de l'observation.	Conseiller auprès de la DOS et de la direction des études, analyse d'opportunité des études et interprétation des résultats. (Une connaissance des bases de données PMSI, SAE, PATHOS est souhaitée). Coanimation du groupe de travail des DIM (avec l'appui d'un DIM 0,20%)
Coconstruire des propositions sur les problématiques de santé publique : prévention, qualité et pertinence des soins, innovations, attractivité des postes médicaux (internes et médecins).	Participation aux travaux des délégations régionales
Conseiller les adhérents sur la gestion des crises sanitaires (vaccination - accompagnement COVID)	Participation aux réunions ministérielles Réponse aux sollicitations par mails et appels téléphoniques
Contribuer aux activités du centre de formation	Préparer et/ou animer une session de formation

Missions transversales et interfaces professionnelles

Missions transversales, participation groupe de travail, ...
Le conseiller médical participe aux projets communs aux 2 directions métier : article 51, dispositifs de coordination, organisation des soins au domicile avec une attention particulière sur les publics vulnérables (PA, PH et précarité ...)

--

Relations et partenariats	
En interne	En externe
▪ CODIR ▪ Adhérents ▪ Directions internes : chargés de mission régionaux, Communication, Autonomie, Observatoire, Relations de travail...	▪ DGOS ▪ CNSA ▪ Représentant la FEHAP dans des instances

Compétences

Savoir	Médecin de santé publique ou praticien disposant d'une formation complémentaire dans le domaine de la gestion hospitalière, disposant d'une expérience diversifiée en établissement et/ou au sein d'organismes de tutelle (Agences Régionales de Santé, CNAM ou agences nationales...).
Savoir-faire	✓ Vision stratégique, ✓ Capacité à représenter et à défendre les intérêts du secteur privé à but non lucratif auprès des autorités de tutelle, ✓ Bonne maîtrise du PMSI, des mécanismes de la T2A, du régime des autorisations et de la planification sanitaire ✓ Une connaissance du secteur médico-social serait particulièrement appréciée
Savoir-être	✓ Qualités d'animation, de prise de parole, d'écoute, ✓ Capacité à prendre des initiatives ✓ Capacité à travailler en équipe

Autres conditions relatives au poste

Poste basé 179, rue de Lourmel, 75015 PARIS,

CDI 100%.

Télétravail envisageable 2 jours par semaine

Moyens mis à disposition (informatique, téléphone) :

- Ordinateur portable
- Téléphone portable